Le Moulin à Vent de Beneuvre (avant 1537)

J'ai découvert le Moulin à Vent de Beneuvre à partir de mes recherches sur les familles FLEUTELOT et REGNIER, en effet, parmi tous les documents numérisés par Alix Noga que je remercie bien ici, se trouve entre autres un inventaire et une rétrocession.

****

En effet suite au décès de Claude REGNIER de Romprey, en son vivant Ecuyer Sieur de Beneuvre et Latrecey en parti et Conseillé du Roy et Lieutenant Chevalier en la Chancellerie de la Montagne, au siège de Châtillon-sur-Seine, dernier Seigneur et possesseur de la dite portion de Seigneurie de Beneuvre, seule subsiste sa nièce Charlotte de GAND femme de Georges DESEUNOYEUR écuyer. Il est alors réalisé un inventaire des titres de la Seigneurie de Beneuvre (E art 944) remis par le Sieur de SENEVOY, au Sieur Jean FLEUTELOT en qualité de Seigneur de Beneuvre et mari de Claudine REGNIER.
Voici 3 titres parmi les 69 titres du dit inventaire qui concerne le Moulin à Vent de Beneuvre, au passage je daterai cet inventaire de la fin de 1600, date de l'acte le plus ancien que j'ai lu et trouvé.

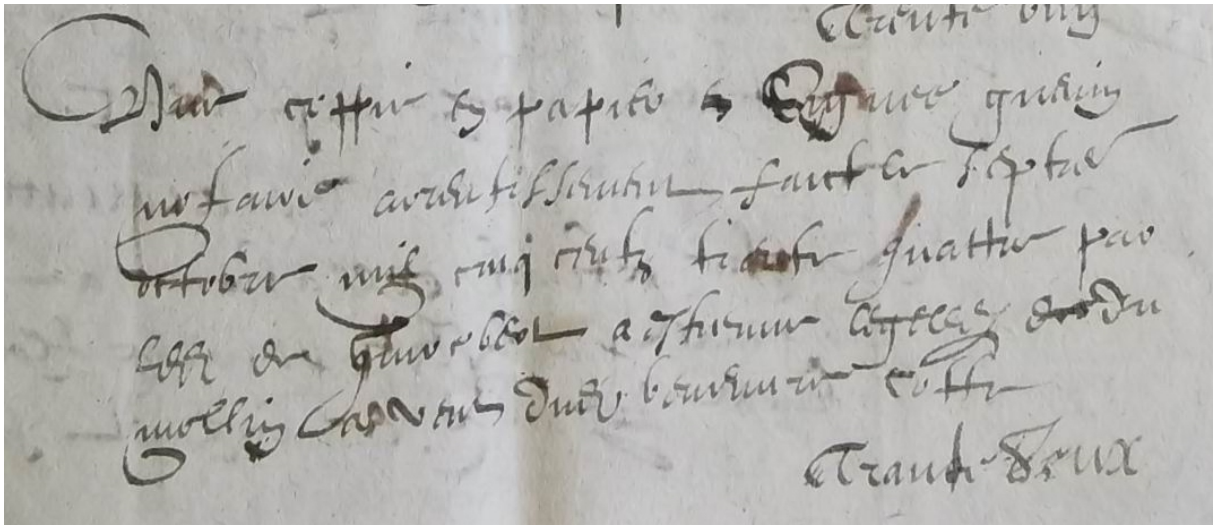

Une coppie en papier signée GUERIN
notaire, avertissement faict le septiesme
octobre mil cinq cent trente quattre (07/10/1534) par
le dict de GUIVEBERT à Estienne LEGRELET xx du
mollin a vent dudict Beneuvre, cotté trente deux.

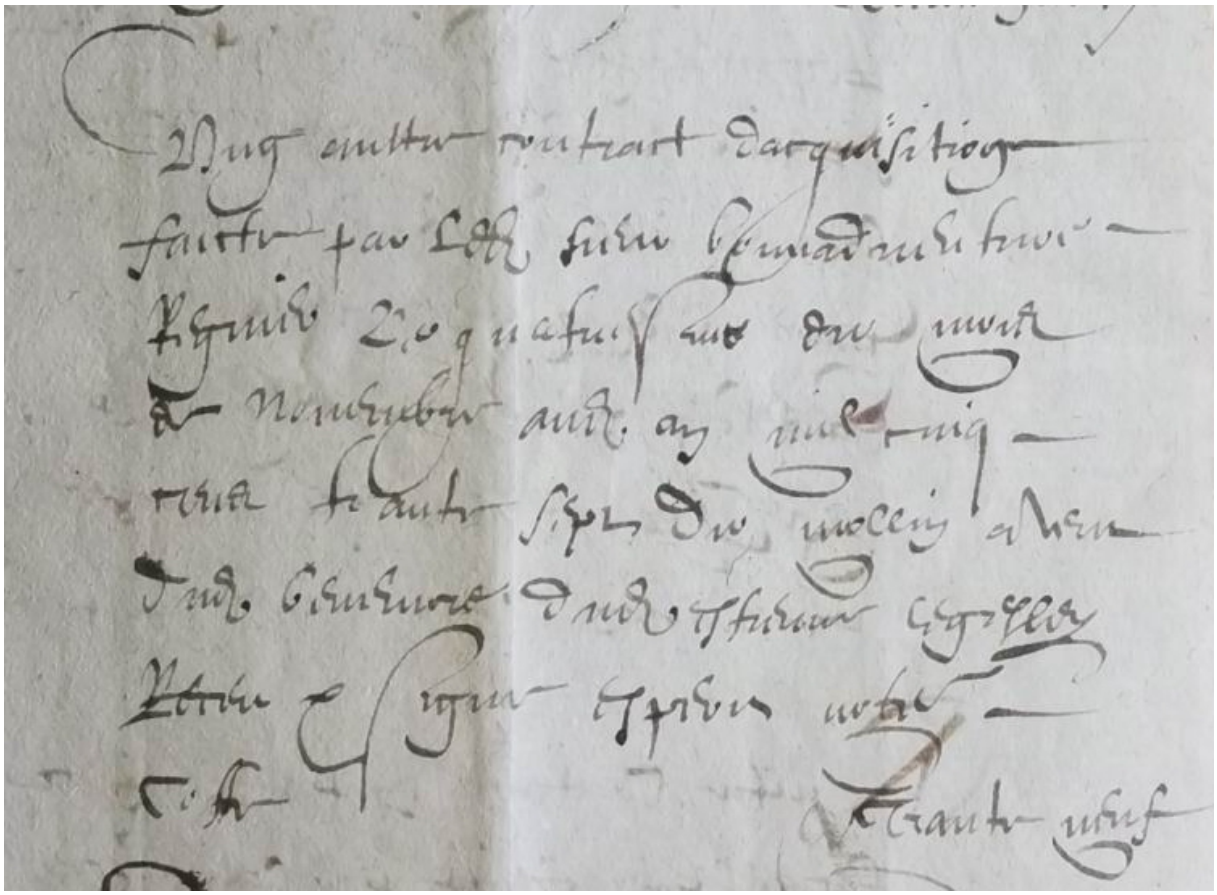

Ung aultre contract d'acquisition
faicte par le dict sieur Bonnadventure
REGNIER, le quatriesme du mois
de novembre audict an mil cinq
cens trante sept (04/11/1537) du mollin a vent
dudict Beneuvre, dudict Estienne LEGRELEY,
receu et signé ESPERIT notaire,
cotté trente neuf

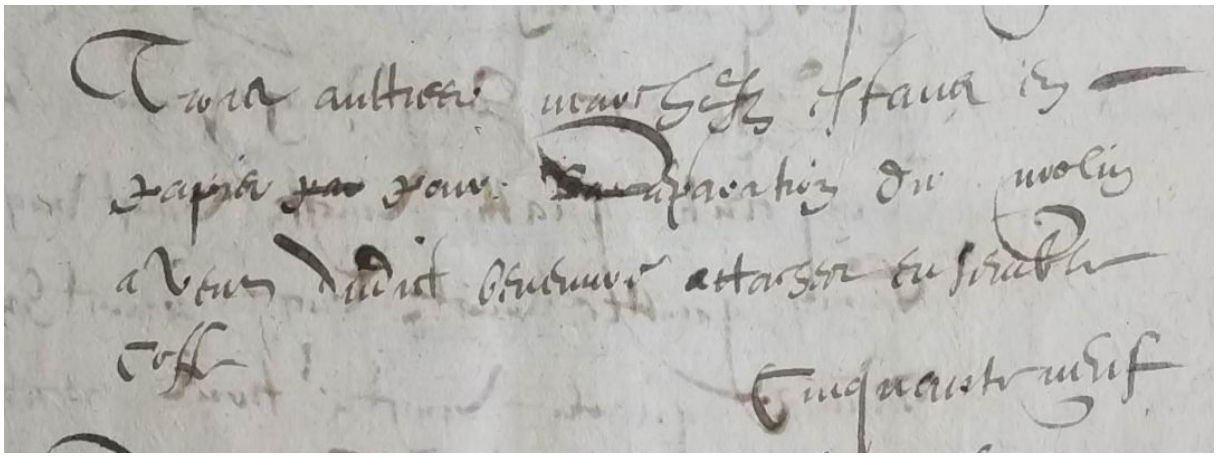

Trois aultres marchefz, estant en
papier, xxx pour la reparation du molin
a vent dudict Beneuvre, attachés ensemble,
cotté cinquante neuf
(l'acte cottté 58 étant du 03/06/1572)

Ces trois actes attestent bien de la présence d'un Moulin à Vent sur Beneuvre.

Et la rétrocession FLEUTELOT du 15 juillet 1654 passé chez Henry MALCOURANT notaire à Salives (111H art 1158), dans laquelle j'ai relevé ceci :

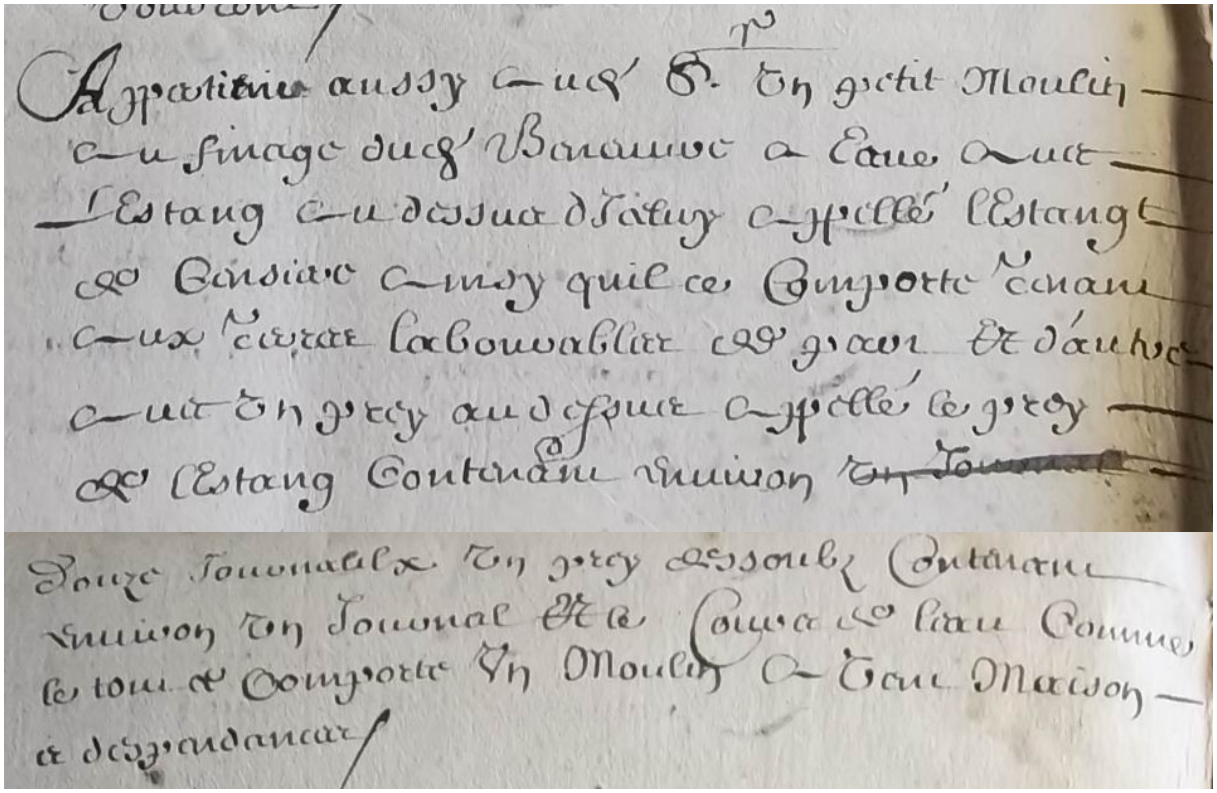

Appartient aussy audict Seigneur un petit moulin
au finage dudict Beneuvre a eaue avec
l'estang en dessus d'iceluy appellé l'Estangt
de Censière ainsy qu'il ce comporte tenant
aux terres labourables de part et d'autre,
avec un prey au dessus appellé le Prey
de l'Estang contenant environ xxxxxxxxx

douze journaulx, un prey dessoubz contenant
environ un journal et le cours de l'eau comme
le tout se comporte, un moulin a vent maison
et despardances.

Dans cette rétrocession plus tardive (1654), je note pour la première fois la présence d'un petit moulin qui semble être celui que l'on voir apparaître sur la carte de Cassini (1770), puis sur cadastre napoléonien (1820), moulin à eau dont parle CourtEpée et que l'on retrouve dans le dictionnaire Roserot, mais nous sommes là dans les temps modernes.
Joseph Garnier lui parle des ruisseaux de Sancières et dit que le Moulin de Saniere est démoli depuis 1823, alors que sur les cartes il est écrit Moulin de Sancerre, Sensières.

En résumé, le moulin à vent est donc aussi évoqué dans la rétrocession de 1654, reste à savoir, s'il était proche de l'autre ou situé sur une des collines alentours.

Puis, suite aux dernières numérisations que m'a fait parvenir Alix, j'ai découvert un traité de mariage passé le 03/09/1546 chez le notaire Faulle VIARD (à Vesvrottes) (4E31-47 des AD 21) qui recoupe bien la présence du Moulin à Vent ci-dessus
dont voici la transcription du début de l'acte:

verso du folio 05 vue 3452 page de gauche en haut
L'an mil cinq cens quarente et six, le troisiesme jour du moys
de septembre, recongneut, Nicolas xxxxxxxx xxxxxxxx AGNELINE
filzs de feu Jehan AGNELINE natif de Lautreset, mugnier du
du molin avent de Beneuvre, usant de ses droiz et hors de toute
aultruy puissance d'une (par)t / Et Jacquette vesve de feu
Michiel PETIT dudit Beneuvre d'aultre (par)t /

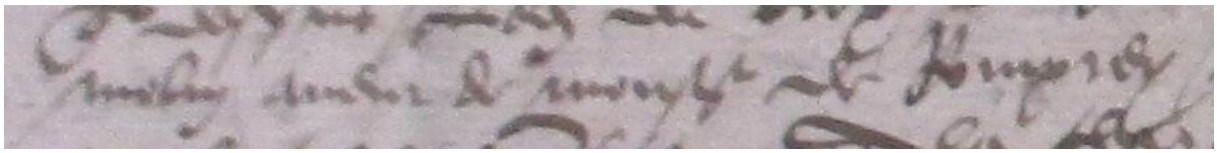

molin avent de Mons(eigneu)r de Romprey

Au passage on remarque que le Moulin à Vent dépendait bien du Seigneur de Romprey, en l'occurrence Bonnadventure REGNIER. Quand au patronyme AGNELINE, je dirai qu'il est exceptionnellement des plus rares que j'ai rencontrés.

Voici un autre acte (de vente) du 08/12/1547, toujours chez le notaire Faulle VIARD, ou une pièce de terre est située par rapport au chemin du Moulin à Vent

au verso du folio 28 vue 3475 page de gauche

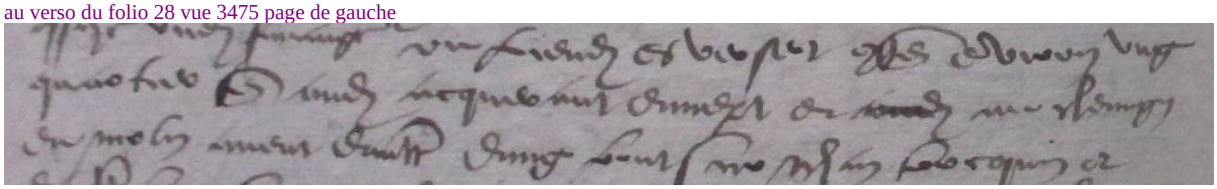

….. assize audit finaige en lieudit es Verset (con)tenant environ ung quartier, tenant audict acquerant d'une (par)t et xxxxxxx **au Chemyn du molin avent** d'aultre, d'ung bout sur Jehan BOCQUIN et ..

Le 01/03/1547 une autre pièce de terre en même lieu dit enVerset est située par rapport au sentier du Moulin à Vent.

folio 35 vue 3481 page de droite

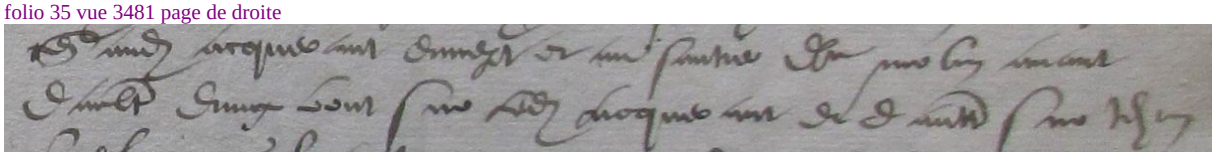

….tenant audict acquerant d'une (par)t et **au santié du moulin avant** d'aultre, d'ung bout sur ledict acquerant et d'aultre sur Jehan …..

Le cadastre Napoleonien de Beneuvre réalisé en 1833, section A1, nous montre malgré tout le Chemin ou la Voie du Moulin, mais sans plus, ce chemin se voit plus en détails au bas de la section G1 et sur la droite de la section D1. Ce chemin se trouve visiblement à droite en sortant de Beneuvre direction de Barjon.

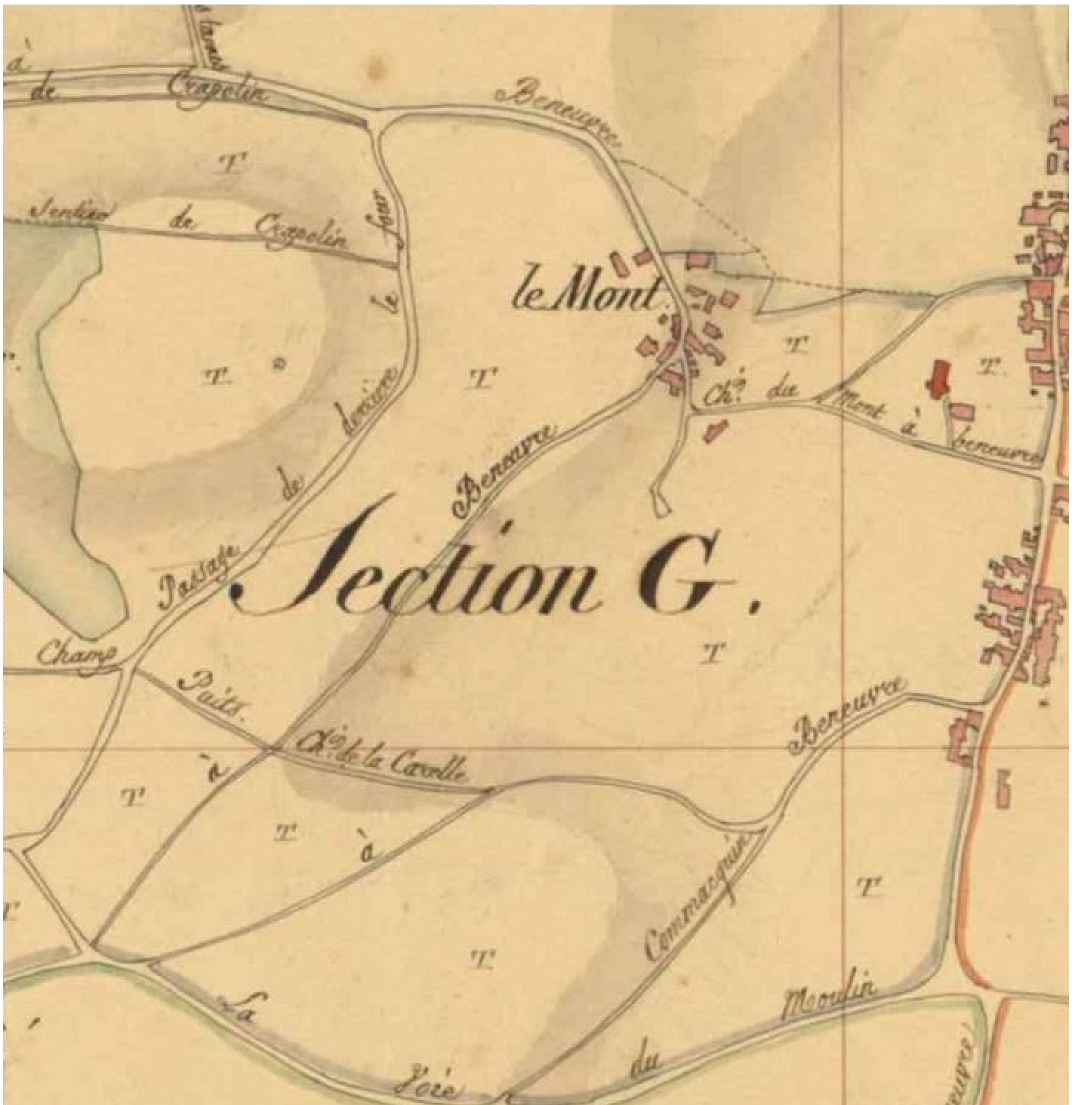
Section G.
le Mont
Beneuvre
de Crapelin
de Crapelin
T.
Passage de derrière le four
Champ
Puits
Chin de la Cavelle
Chin du Mont à Beneuvre
La Voie du Moulin
Faye
Mln de Sancerre

Je rajouterai ceci le Moulin à Vent de Beneuvre est certainement très anciens, en effet les Moulins à Vent sont arrivés en France, avec le retour des Croisés de Terre Sainte (1391), c'est entre cette époque et la fin de la guerre de cent ans (1453) que sont apparus les Moulins à Vent en France. Et de plus les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont eu Seigneuries à Beneuvre.

A présent il faudrait rechercher les vestiges de ce Moulin à Vent de Beneuvre, par l'observation des lieux proches et alentours, tout cela afin de compléter ce document.

Yves Degoix le 03/02/2016

Ce genre de documents est très intéressant, car les actes évoqués et traités concernent une multitudes de sujets différents et donnent d'innombrables petits détails sur le mode de vie des gens avant la suppression de la Main Morte par les Seigneurs de Beneuvre.